

ANNEXE 6

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Extension des effectifs d'un élevage de vaches laitières à hauteur de 350 vaches laitières en agriculture biologique et construction d'une nouvelle stabulation.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
ICPE 2101-2 b) Élevage de vaches laitières	ICPE enregistrement pour 350 vaches laitières
2.1.4.0 (loi sur l'eau) Epandage effluents	Autorisation : Azote total > 10t/an

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SARL dispose actuellement d'une autorisation pour élever 106 vaches laitières sur le site de la Boissotte sur la commune de Thou. Les nouveaux exploitants ont repris la ferme en 2018. Les anciens exploitants interviennent toujours sur l'exploitation pour assurer la transition. Le chef exploitation dispose d'une grosse expérience dans des élevages à l'étranger et il a souhaité bénéficier de l'expérience locale des anciens exploitants pour assurer une transition en douceur et favoriser son insertion localement.

Après une année de transition, le chef d'exploitation a entamé un changement fort du fonctionnement de l'élevage en s'orientant davantage vers l'agro-écologie. Le troupeau et l'exploitation sont en cours de conversion vers l'agriculture biologique. Il est envisagé de construire une nouvelle stabulation de 9 403 m² (ossature bois et toiture photovoltaïque et transparente) avec augmentation des effectifs à hauteur de 350 vaches, au milieu d'un parcellaire regroupé afin de favoriser au maximum le pâturage et d'être en adéquation avec les exigences de l'AB. Le choix d'implantation du site est réfléchi pour être central au parcellaire et permettre le pâturage de l'ensemble des surfaces alentours en étant à une distance raisonnable pour les vaches et leur permettre de venir à la traite jusqu'à 3 fois par jour. Il n'y aura pas de démolition.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de moderniser les installations, d'offrir davantage de bien être animal et d'orienter l'exploitation vers un système tourné vers l'agro-écologie avec une conversion à l'agriculture biologique avec une place importante des prairies dans le système projeté.

L'exploitant prévoit également la dimension sociale et locale dans son projet en prévoyant un atelier de vente directe avec possibilité d'observer les animaux à la traite et des vaches avec leurs veaux. Un contrat avec l'entreprise Sodiaal pour 3 millions de litres de lait permet de sécuriser le revenu de l'exploitation et de renforcer la filière lait bio.

La construction de ce bâtiment neuf permettra de gagner du confort de travail pour les exploitants et permettre l'embauche de nouveaux salariés.

Ce nouveau modèle pourra servir de support pour les exploitations voisines afin d'engager des réflexions sur un système basé majoritairement sur du pâturage en système laitier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de travaux suivra les échéances suivantes à la suite de la réception de toutes les autorisations nécessaires :

Terrassement
Fondation
Distribution des réseaux électriques et canalisations
Construction
Suivi de la mise en route

Le début des travaux est espéré en août 2021.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, il est prévu d'effectuer les démarches suivantes :

Transfert des vaches présentes sur le site de la Boissotte vers ce nouveau bâtiment
Suivi quotidien des vaches pour les habituer au nouveau modèle en les acheminant vers le robot et les orientant vers les pâtures
Augmentation progressif des effectifs
Suivi quotidien des vaches et lavage des aires de traite
Paillage régulier des aires paillées pendant les période de logement des vaches dans le bâtiment
Curage des aires paillées de litière accumulée tous les 2 mois
Traçabilité régulière des mouvements d'animaux ...

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier est soumis aux ICPE sous la rubrique 2101 pour un élevage de vaches laitières soumis à enregistrement pour 350 vaches laitières. Ce dossier est instruit par le service des installations classées de la Direction Départementale de la Protection des Populations.

Le projet de bâtiment fait également l'objet d'un permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet (stabulation + magasin attenant + fosse de stockage)	9 403 m ²
Le projet sera inséré dans un environnement rural, éloigné des habitations avec une ossature bois et une toiture photovoltaïque sur un des pans du bâtiment et l'autre pan en toiture transparente de type "light roof".	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Tuilerie
45 420 THOU

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 87' 90" E Lat. 47° 58' 88" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche zone se situe à 1,6 km du projet de construction du bâtiment. Il s'agit de la ZNIEFF de type II des Etangs, bocage et boisements de l'est de la Puisaye du Loiret.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un APB la plus proche se situe à 5,5 km du projet de bâtiment. Il s'agit des grèves Beaulieu sur la Loire servant de zone de nidification pour les sternes naines et pierregarins.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage d'eau potable le plus proche se situe à plus de 4 km sur la commune de Bonny sur Loire. Aucune parcelle n'est englobée par les périmètres de protection du captage d'eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 4 km du projet. Il s'agit de la Vallée de la Loire. Une seule parcelle se situe au sein du site. Celle-ci ne sera pas épanachable. Les autres parcelles du plan d'épandage sont toutes situées en dehors des zones de protection de la nature.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les prélèvements totaux s'élèveront à 16 425 m ³ soit 45 m ³ /j au lieu de 16 m ³ /j initialement. Les besoins en eau supplémentaire correspondent aux besoins des vaches supplémentaires pour l'abreuvement soit environ 10 585 m ³ . Ces prélèvements seront réalisés au sein du réseau d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment se situera sur une parcelle agricole. L'emplacement a été choisi pour ne pas rompre les continuités écologiques existantes. La parcelle concernée est une prairie. Il ne s'agit pas d'une zone protégée. L'implantation sur cette zone sera compensée par la création de surfaces prairiales supplémentaires.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 4 km du projet. Il s'agit de la Vallée de la Loire. Aucune parcelle ne sera épandable au sein du site. Le projet n'aura aucun impact sur ce site de protection de la nature.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type II des Etangs, bocage et boisements de l'est de la Puisaye du Loiret se situe à 1,6 km du projet de stabulation. Cette zone est classée pour la qualité des milieux humides et des prairies. Un seul îlot du préteur de terre est présent au sein de cette zone de protection de la nature. Il s'agit d'une parcelle cultivée qui n'intègre aucune des espèces visées par la zone de protection. Toutes les précautions sont prises pour que les épandages n'aient pas d'impact sur la qualité de cette zone (voir carte et argumentaire au sein du plan d'épandage).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9 403 m ² de surfaces seront consommés comprenant exclusivement de la surface prairiale. Ils seront compensés par la création de nouvelles surfaces prairiales et par l'implantation d'arbres.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de stabulation n'engendre pas de risques sanitaires. L'élevage laitier peut être concerné par des risques sanitaires sur la vente de lait et de viandes. Des intermédiaires vérifient la qualité des produits vendus à la consommation humaine.
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité d'élevage nécessite le passage des camions de collecte de lait ainsi que le trafic lié aux épandages et transit d'animaux vers les pâtures extérieures.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité d'élevage peut être une source de nuisances sonores par l'intermédiaire des engins motorisés pour assurer le bon fonctionnement du site et assurer les chantiers de récolte. Les animaux sont, quant à eux, peu bruyants. Le système choisi privilégie le pâturage et permettra de limiter un maximum le nourrissage des animaux et donc limiter les nuisances.
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet de construction d'une nouvelle stabulation avec augmentation des effectifs pourra engendrer des odeurs et un volume plus important de fumier à stocker en bout de champs. Ce volume sera limité par l'accès au pâturage. Les épandages sur sol nu seront suivis d'un enfouissement sous 12h pour les lisiers et 24 h pour les fumiers.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La majorité de l'activité se concentre en période diurne. L'activité laitière nécessite ponctuellement des activités nocturnes (contrôle, vêlage...) qui nécessiteront d'allumer le bâtiment. Les tiers, très éloigné du site, ne seront pas impactés par cette activité.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité laitière est source de rejets dans l'air notamment à cause du méthane généré par les animaux eux mêmes. Les rejets se feront majoritairement dans l'air lors du pâturage sans accumulation.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'ensemble des eaux de lavage et des eaux de traite seront collectées vers des fosses de stockage étanches.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité laitière génère des effluents liquides et solides qui seront stockées selon les réglementations en vigueur. Le projet engendrera une production supplémentaire d'effluents. Ceux-ci seront tout de même limités grâce au système de pâturage tournant envisagé.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité laitière est peu émissive de déchets. Il s'agira majoritairement de bâches ensilage, ficelles, cartons Ces déchets seront recyclés autant que possible sur l'élevage ou dirigés vers des filières de recyclage adaptées (adivalor...).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment projeté sera construit entre les deux sites d'élevage actuel en zone rurale. Les bosquets et les légères pentes permettront d'insérer ce projet sans visibilité pour les tiers. Les matériaux du bâtiment ont été choisis pour s'insérer du mieux possible dans le paysage (architecture bois, panneaux transparents...)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bâtiment sera construit sur une prairie. Les modifications envisagées pour permettre l'élaboration de ce projet sont la transformation des parcelles cultivées alentours en prairies pour développer le pâturage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de notre projet, nous pensons qu'il devrait être dispensé d'évaluation environnementale. La surface imperméabilisée sera compensée par la création d'un modèle innovant tourné vers l'agriculture biologique et recréant des surfaces importantes de prairies favorables à la biodiversité.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Thou

le, 15/12/2020

Signature



SARL LA BOISSOTTE
La Boissotte
45420 THOU
RSC Orléans n° 842 011 215 00014